

Communiqué de presse

Le conseil départemental de l'Indre soutient le Département de Mayotte en votant une aide de 10 000 €

Suite aux événements tragiques provoqués par le cyclone Chido le 14 décembre dernier à Mayotte, le conseil départemental de l'Indre a décidé de voter au budget une aide à hauteur de 10 000 €. Cette somme sera versée sur le compte spécial créé par Départements de France, visant à recueillir les dons de première urgence. Alors que le bilan de ce drame s'aggrave de jour en jour, les fonds permettront de soutenir les populations sinistrées et de contribuer à la reconstruction de l'île.

“C'est une catastrophe pour Mayotte, un département qui avait déjà des problématiques conséquentes à gérer”, déclare Marc Fleuret, Président du Département de l'Indre. “C'est notre rôle d'être solidaires avec les autres départements dans ces moments difficiles, et nous pensons avant tout aux victimes et à leurs familles. En fonction de nos moyens, nous étudions la possibilité d'une intervention de nos sapeurs-pompiers de l'Indre sur l'île dans les semaines et mois à venir, afin de prêter main forte aux secours sur place”.

CONTACTS PRESSE :

Muriel Bonnefond - Direction de la Communication

Mail : mbonnefond@indre.fr - Tel : 02 54 08 38 53 / 06 72 01 09 26

Paul Gary - Direction du Cabinet du Président

Mail : pgary@indre.fr - Tel. : 02 54 08 36 81 / 06 80 59 64 92
